

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ROUBAIX, le 13 Mars 1880

Table with 3 columns: BOURSE DE PARIS, 13 MARS, 12 MARS. Rows include Crédit 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2.

Table with 3 columns: Services particuliers, 13 MARS, 12 MARS. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, etc.

DEPECES COMMERCIALES New-York, 13 mars. Change sur Londres, 4.85; change sur Paris, 5.18 7/8.

La révocation de l'édit de Nantes et l'expulsion des protestants par Louis XIV constituent encore aujourd'hui l'un des arguments de polémique les plus en usage dans la presse radicale et révolutionnaire.

Or, voici que cette même presse demande aujourd'hui l'expulsion de vingt-cinq mille religieux et religieuses appartenant à des congrégations non reconnues.

Ces républicains de 1880 se préparent à la persécution violente comme ceux de 1792; ils invoquent la « sécurité de l'Etat » tout comme la royauté dévoyée et despotique d'il y a deux siècles.

Et c'est parce que M. Madier de Montjan a raison, que le gouvernement doit jeter par dessus bord M. Jules Ferry et réviser dans un sens franchement libéral la législation sur les associations.

gement libre avec toutes les ressources du budget, il faut tuer l'enseignement libre. Aberration de l'esprit de secte!

Pendant le Seize-Mai, pendant cette échauffourée si héroïquement entreprise et si piètrement menée, ils avaient des indignations superbes contre les préfets et les administrateurs du ministère Fourtou-de Broglie.

Aujourd'hui, ils sont au pouvoir, ils sont les maîtres et ils accumulent, en un jour, d'un bout à l'autre du pays, plus d'abus, plus d'injustices, plus d'iniquités, que ce pauvre Seize-Mai n'en a commis pendant tout son règne.

Aujourd'hui, ils parlent de proscrire 25,000 religieux; s'ils réussissent, dans six mois, ils diront qu'il faut mettre hors la loi les congrégations reconnues; puis viendra le tour des prêtres. Déjà, l'un d'eux, M. Madier de Montjan, nous l'a déclaré à la tribune avec une logique d'ailleurs irréfutée: Il n'y a pas de distinction à établir entre les croyances des Jésuites et les croyances des autres prêtres et des autres religieux; tous croient et professent la doctrine catholique; tous reconnaissent le Pape comme le chef légitime de l'Eglise.

Oui, M. Madier de Montjan a raison; il a raison contre M. Jules Ferry, il a raison contre ce pauvre M. Achille Scrupel qui a voté l'article 7 (ou qui l'a laissé voter pour lui, ce qui est tout un) et qui crierait à la calomnie si nous l'accusions de vouloir proscrire son curé...

Il ne faut pas qu'il essaie de faire revivre de vieux édits de proscription contre telle ou telle catégorie de citoyens; il n'y réussirait pas; les lois dont on voudrait se servir sont contre-

dités par des textes plus récents; les tribunaux civils, qui ne sont pas encore épurés, seraient obligés de juger conformément au droit et à la justice. Quant à se servir du Conseil d'Etat pour donner une apparence de légalité à l'acte arbitraire que la presse radicale a fait de la tolérance et l'usage de la liberté.

Tout ce qui est honnête et libéral dans le monde applaudit au rejet de l'article 7 par le Sénat; le Times lui-même, ce vieil adversaire des catholiques et des conservateurs français, exprime son approbation. Ce symptôme est significatif. Le gouvernement de M. Jules Grévy ne saurait le dédaigner.

Qu'il présente une loi nouvelle, que les Chambres la fassent selon les vrais principes, c'est-à-dire en sauvegardant avec l'ordre public les droits légitimes des citoyens. Et qu'on nous donne une bonne fois la liberté pour tous... même pour les Jésuites.

A TRAVERS LES CLUBS DE PARIS A la salle des Ecoles Autrefois, lorsqu'ils étaient en belle humeur, messieurs les étudiants Allaient à la Chaumière, Pour y danser l'Cancan A la Robert Macaire.

On imite les cris d'animaux, on siffle, on vocifère. J'ai vu le docteur, la Ville-Evrard, dans le quartier dit des agités, de ces sinistres asiles. J'y ai vu des malheureux possédés de la folie la plus bruyante, des démoniaques indomptables.

Ordinaire, elle mit sa main en corne derrière son oreille et elle me pria de répéter ce que je venais de lui demander. — J'ai l'ouïe un peu dure, dit-elle à voix basse.

effort pour ressaisir la domination qui lui échappa, nous avons cru de notre devoir de nous réunir, pour demander au gouvernement l'application immédiate des lois qui frappent toutes les congrégations non autorisées.

La parole est au docteur Pouget. Petit, maigre, chétif, le visage rasé, les yeux noirs et vifs, abrités par des lunettes, le docteur Pouget aborde la tribune en proclamant qu'il n'est point un orateur.

Un des assesseurs, très charitable, lui donne l'une des deux lampes destinées au bureau. Nous croyons comprendre que l'orateur veut l'expulsion des Jésuites.

Et puis le tumulte augmentant, on n'entend plus que des interruptions de phrases coupées par des exclamations: Exemple: — Jésuites... Ah! oh!... violation constante... A la porte!... A bas la papauté!... de la loi!... Ah! ah! ah!... droit d'association!... Silence! Parlez!... Déshonorer les familles!... oh! h! h! ah! ah!

homme: qu'il avait trouvé et élevé un enfant, que maintenant la famille qui avait perdu cet enfant dans le temps, voulait le reprendre, et que lui il était à Paris pour le chercher.

Je n'avais eu un moment d'émotion cruelle lorsque je lui eus adressé ma question

ter que l'on n'ait pas interpellé des hier le cabinet. Ils craignent, en effet, que l'ardeur des groupes ne s'évapore en fumée; on tempête hier, s'écrie, ce matin, la Justice, on gronde aujourd'hui, on bouillonnera demain, l'on capitulera la semaine prochaine; et on craint d'autre part, que la deuxième délibération du Sénat ne se prolonge de telle sorte qu'elle ne se termine juste au moment des vacances de Pâques, ce qui renverrait l'interpellation et ses effets aux Calendes.

« Oh! les groupes, quel féau! s'écrie à cette occasion le même écrivain, et comme c'est bien là, après le scrutin d'arrondissement, la cause perpétuelle et profonde de l'irréductible faiblesse de cette Chambre dont les intentions pavaient à neuf plusieurs enfers, mais dont le seul titre aux yeux de l'histoire sera d'avoir été dissoute par les hommes du 16 mai. Quand les électeurs nomment un député, est-ce donc pour qu'il soit leur mandataire indépendant et libre, ou pour qu'il aille dans un groupe, et parfois dans un sous-groupe, abdiquer toute spontanéité, toute initiative? »

Les couloirs de la Chambre étaient remplis encore aujourd'hui, bien qu'il n'y eût pas séance, de sénateurs et de députés de la gauche discutant avec animation la situation faite par le rejet de l'article 7. Les appréciations de la presse étrangère ordinairement favorables aux revendications opportunistes et qui sont unanimes cette fois pour applaudir à la résolution du Sénat, semblaient déconcerter les amis de M. Gambetta et on doit les considérer comme ayant contribué, dans une certaine mesure, à jeter de l'eau sur le feu de beaucoup de membres appartenant à l'Union républicaine. Les membres de la gauche se montrent prodigues de récriminations. Comparant la majorité sénatoriale après les élections de 1878, qui se traduisait en 50 voix au profit des républicains au résultat du scrutin de mardi, ils se croient fondés à dire que sans les revendications radicales et la faiblesse des ministres, cette majorité serait encore ce qu'elle était il y a un an. Cet échec, ils en rendent responsable M. Gambetta, dont l'avènement à la présidence de la Chambre a réagi sur la direction politique des groupes.

Le bruit courait que M. Jules Ferry avait offert sa démission dans le Conseil de cabinet tenu, hier, au ministère des affaires étrangères, mais qu'elle avait été refusée. Cependant, l'éventualité de cette démission et c'est un symptôme à noter comme indiquant le progrès de la réflexion chez les gauches, était aujourd'hui discutée comme de nature à se réaliser, ce qui n'avait certes pas lieu il y a 48 heures.

M. Clémenceau était fort entouré; son autorité semblait grandir au fur et à mesure que s'accroissait son opposition à l'opportunisme. Il n'augure rien de

nomme-t-elle? — Ah! voilà. Barberin ne m'a jamais parlé de ça. Vous comprenez, il en faisait mystère; il voulait que la récompense fût pour lui tout seul, comme de juste, et puis c'était un malin.

Hélas! oui, je comprenais; je ne comprenais que trop ce que la vieille femme venait de me dire: Barberin en mourant avait emporté le secret de ma naissance.

Je n'étais donc arrivé si près du Lut que pour le manquer. Ah! mes beaux rêves mes espérances!

— Et vous ne connaissez personne à qui Barberin en aurait dit plus qu'à vous? demandai-je à la vieille femme. — Pas si bête, Barberin, de se confier à personne; il était trop méfiant pour ça.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

FEUILLETON DU 14 MARS

102

SANS FAMILLE

DEUXIEME PARTIE

Ma figure trahit sans doute ma déception d'une façon éloquent et touchante, car l'un des hommes qui manganéait à une table placée près du fourneau, m'interpella.

— Qu'est-ce que tu lui veux, à Barberin? me demanda-t-il. Il m'était impossible de répondre franchement et de raconter mon histoire.

— Je viens du pays, son pays, Chavanon, et je viens lui donner des nouvelles de sa femme; elle m'avait dit que je le trouverais ici.

— Si vous savez où est Barberin, dit le maître d'hôtel en s'adressant à celui qui m'avait interrogé, vous pouvez le dire à ce garçon qui ne lui veut pas de mal, bien sûr, n'est-ce pas, garçon? — Oh! non, monsieur!

L'espoir me revint. — Barberin doit loger maintenant à l'hôtel du Cantal, passage d'Austerlitz; il y était il y a trois semaines.

lus savoir des nouvelles de Garofoli pour les porter à Mattia.

J'étais précisément tout près de la rue de Lourcine; je n'eus que quelques pas à faire pour trouver la maison où j'étais venu avec Vitalis: comme le jour où nous nous y étions présentés pour la première fois, un vieux bonhomme, le même vieux bonhomme, accrochait des chiffons contre la muraille verdâtre de la cour; c'était à croire qu'il n'avait fait que cela depuis que je l'avais vu.

— Est-ce que M. Garofoli est revenu? demandai-je. Le vieux bonhomme me regarda et se mit à tousser sans me répondre; il me sembla que je devais laisser comprendre que je savais où était Garofoli, sans quoje n'obtiens rien de ce vieux chiffonnier.

Il est toujours là-bas? dis-je en prenant un air fin, il doit s'enfuir. — Possible, mais le temps passe tout de même.

— Peut-être pas aussi vite pour lui que pour nous. Le bonhomme voulut bien rire de cette plaisanterie, ce qui lui donna une terrible quinte.

— Est-ce que vous savez quand il doit revenir? dis-je lorsque la toux fut apaisée. — Trois mois.

Garofoli en prison pour trois mois encore; Mattia pouvait respirer; car avant trois mois mes parents auraient bien trouvé le moyen de mettre le terrible padrone dans l'impossibilité de rien entreprendre contre son neveu.

Si j'avais eu un moment d'émotion cruelle

chez Chopinet, l'espérance maintenant n'était revenue; j'allais trouver Barberin à l'hôtel du Cantal.

Sans plus tarder je me dirigeai vers le passage d'Austerlitz, plein d'espérance et de joie et par suite de ces sentiments sans doute, tout disposé à l'indulgence pour Barberin.

Après tout, il n'était peut être pas aussi méchant qu'il en avait l'air: sans lui je serais très probablement mort de froid et de faim dans l'avenue de Breteuil; il est vrai qu'il m'avait enlevé à mère Barberin pour me vendre à Vitalis, mais il ne me connaissait pas, et dès lors il ne pouvait pas avoir de l'amitié pour un enfant qu'il n'avait pas vu, et puis il était poussé par la misère, qui fait faire tant de mauvaises choses. Présentement il me cherchait, il s'occupait de moi, et si je retrouvais mes parents, c'était à lui que je le devais: cela méritait mieux que la réclusion que je nourrissais contre lui depuis le jour où j'avais Chavanon, le poignet pris dans la main de Vitalis. Envers lui aussi je devrais me montrer reconnaissant: si ce n'était point un devoir d'affection et de tendresse comme pour mère Barberin, en tout cas c'en était un de conscience.

En traversant le Jardin des Plantes, la distance n'est pas longue de la rue Lourcine au passage d'Austerlitz, je ne tardai pas à arriver devant l'hôtel du Cantal, qui n'avait d'un hôtel que le nom, étant en réalité un misérable garni. Il était tenu par une vieille femme à la tête tremblante et à moi tié sourde.

Lorsque je lui eus adressé ma question

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.

— Et vous ne savez pas autre chose que ce que je viens de vous raconter, mon garçon, je veux dire mon jeune monsieur.